

PV 10^{ème} AGO de l'association Bains des 3 Jetées, jeudi 24/09/2020

22 personnes présentes au total.

Dont le comité (5) Sylvie Zaplata, Katryn Pozza, Eliane Gandillet, Alex Frappaolo, Thomas Montarnal

Excusés : Toby Hamblin, Stéphanie Kamischke, François Clavadetscher, Stéphane Bertalmio, Sybille Racine, Sylvaine Hungrecker, Tali Nyffeler-Sadras, Sylvia Glatz, Jacqueline Schweizer, Stéphane Delley, Marie-Laure et Klaus Günther, Florent Roggo, Simon Bradley, Caroline Tendon, Chloé Masson.

Message de bienvenue du président et ouverture de la 10^{ème} Assemblée Générale Ordinaire de l'association des Bains des 3 jetées, la séance est ouverte à 19h05.

Le comité profite de remercier Pascale Oggier et Sylvie Zaplata pour leurs engagements si précieux pour l'association, Pascale pour toute l'organisation des soirées FPL et évènements, et Sylvie pour la gestion du secrétariat, qui quittent leurs fonctions.

Roch Berset est élu scrutateur.

Nathalie Kuyper accepte de prendre les notes pour le PV.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la 9^{ème} AGO du 18 septembre 2019
3. Rapport du comité pour l'exercice 2019-20
4. Rapport de la trésorière pour l'exercice 2019-20
5. Rapport des vérificateurs de comptes pour l'exercice 2019-20
6. Approbation et décharge du comité et vérificateurs de comptes
7. Approbation du budget 2020-21
8. Approbation du montant des cotisations
9. Projet : nouveau sauna
10. Prochaine saison 2020/21 (incertitude sur l'ouverture ; paiement en ligne)
11. Élection du comité
12. Élection des vérificateurs des comptes
13. Autres postes clé à pourvoir
14. Divers et propositions individuelles

Point 1

Ajout à l'ordre du jour sur demande d'un membre : régularisation de Toby Hamblin comme vérificateur pour les comptes 2019 /2020, proposée a posteriori par vote de l'AG et mention de la création d'un pack Benso sous « 14-Divers » qui met à jour les règlements. L'ordre du jour est adopté.

Le président demande si un membre de l'AG s'oppose au rôle de Toby Hamblin comme vérificateur des comptes cette année. Aucune opposition, sa situation est ainsi régularisée.

Point 2

Le PV de la 9^{ème} AGO est approuvé à l'unanimité

Point 3

Le rapport du comité a été préalablement envoyé à tous les membres avant la séance, le président propose d'avancer dans l'ordre du jour. Il précise qu'une erreur s'est glissée quant aux vérificateurs : Toby Hamblin et non Grégoire Genre ainsi que Joël Musy ont été vérificateurs pour l'exercice 2019-2020.

Point 4

Katryn Pozza nous présente les comptes et relève que la fête d'ouverture pour les 10 ans de l'association a été déficitaire mais excepté cet événement la saison a été bonne compte tenu des circonstances et de la fermeture prématurée du Sauna le 15 mars 2020. Nous avons enregistré un bénéfice qui a permis de provisionner 10'000 frs pour la construction du nouveau sauna.

La comptabilité des soirées fondues pleine lune est pour la première année plus détaillée et analytique. La trésorière nous explique qu'il est difficile de faire un décompte précis du stock après chaque événement et que les bénévoles qui y ont travaillé ont le repas et les boissons offertes.

Point 5

(Joël Musy n'est pas encore arrivé et les points 5 et 6 sont repris ensemble plus tard)
Joël lit le rapport des vérificateurs des comptes (Joël Musy et Toby Hamblin).

Point 6

L'approbation et la décharge du comité et des vérificateurs sont acceptées à l'unanimité.

Point 7

L'approbation du budget 20-21 est acceptée à l'unanimité.

Point 8

Le nouveau montant des cotisations est approuvé à une large majorité.

Dorénavant, nous aurons une cotisation couple à 60 frs et une nouvelle cotisation famille à 80 frs (adultes + enfant/s). La cotisation membre individuel est maintenue à 40 frs.

Point 9

Le projet de la construction du nouveau sauna est ficelé, reste juste quelques petits points techniques à régler (structure de la zone vitrée) selon Annick et Sigi. Le mandat de la construction a été donné à l'entreprise Schaller à Gingins ainsi qu'à Sigi pour la partie technique.

Annick, qui a dessiné les plans, et Sigi nous expliquent que le nouveau sauna sera légèrement plus grand. Il ne prendra pas plus de surface au sol que l'ancien mais le balcon sera supprimé ce qui permettra de rajouter un banc supplémentaire donc il pourra accueillir environ 18 personnes. Il sera seulement 40 cm plus haut que l'ancien.

Concernant le financement :

Sigi nous précise que la Fondation des Jumeaux nous offrira le nouveau poêle d'une valeur de 2000 frs environ.

Il faudra compter 45'000 à 50'000 frs au total pour le projet. 20'000 frs sont encore à trouver. Elie, responsable de la recherche de fonds dans le comité, nous explique que la recherche s'est avérée très difficile suite à la conjoncture liée au Covid, plusieurs donateurs se sont retirés dont La loterie Suisse Romande à qui le projet a été soumis en 2019 et qui semblait bien parti, mais a répondu mi-mars par la négative. Autre solution, La Caisse d'Épargne de Nyon serait d'accord de nous faire un prêt de 20'000 frs avec un taux d'intérêt de 2%. Si tout va bien, nous pourrions rembourser cette somme sur 2 ans avec les recettes de l'association.

Le Président remercie Elie pour tout le travail fourni pour la recherche de fonds.

Alexandre Breda trouve cette solution de financement inadéquate pour une association et propose que l'on trouve d'autres alternatives pour trouver le reste du financement. Il demande à ce que l'assemblée vote si elle accepte ou non que l'association prenne un crédit.

Le président passe au vote :

Est-ce que l'assemblée accepte le prêt bancaire pour financer le nouveau sauna ?

Pour : 4

Contre : 11

Abstentions : 7

Proposition refusée à la majorité simple.

Suite aux résultats de la votation, Alexandre Breda propose de créer un groupe de travail, qui va réfléchir à la recherche de dons.

Le comité accepte avec enthousiasme la proposition et le groupe constitué est le suivant :

Gabrielle Thiel, Joël Musy, Christophe Ribordy, Christophe Schriber et Alexandre Breda.

Leur mission sera de contacter plusieurs personnes, entreprises, et de proposer une lettre adressée à tous les membres de l'association pour des propositions de dons, également via le crowdfunding, ou système de parts etc. Alexandre Breda précise que même si cela représente de toutes petites sommes, il faut les accepter. Plusieurs membres émettent des idées à retenir.

Alexandre Breda s'engage à prêter la différence qui manquerait, sans intérêt, si la somme n'est pas totalement réunie d'ici l'année prochaine pour que la construction ne soit pas retardée par la problématique du financement.

Le groupe de travail fera ses propositions au comité dès que possible avec une date limite fixée au 1^{er} avril 2021.

Point 10

Ouverture du Sauna :

Le comité explique qu'à ce jour, il n'y a aucune certitude quant à l'ouverture du sauna cette saison. Une lettre a été envoyée à la Commune de Nyon pour obtenir l'autorisation de montage prévu selon le calendrier au 30 octobre. Le comité attend une réponse de la Commune et nous informera dès que possible des divers scénarios possibles ou pas !

Sigi suggère que si nous n'obtenons pas l'autorisation de la commune, nous pourrions économiser les 2000 Frs payés pour les charges de la saison 20-21.

Plusieurs membres expriment leurs désirs de maintenir des événements tels que les soirées fondues pleine lune cet hiver si la situation le permet en fonction des consignes sanitaires.

Site internet et paiement en ligne :

Sébastien Haller, notre webmaster pour le site B3J, nous annonce que le paiement en ligne sera possible dès début octobre. Les cotisations des membres ainsi que les réservations /paiements des fondues pourront se faire sur le site via le e-shop.

Tout est prêt, il suffira de suivre la procédure sur le site. Le président remercie Sébastien pour le travail effectué depuis l'année dernière pour améliorer le site.

Point 11

Élection du comité :

Se représentent au comité : Thomas Montarnal comme président, Katryn Pozza comme trésorière, Eliane Gandillet comme responsable logistique des manifestations, Alex Frappaolo comme responsable logistique Sauna.

En revanche Stéphane Bertalmio (logistique) et Sylvie Zaplata (secrétaire) quittent le comité. Aucune candidature n'est parvenue au comité avant l'AGO et personne dans l'assemblée ne se présente pour compléter le comité.

Le poste de secrétaire n'est pas repourvu ce soir. Le comité propose de se répartir les tâches jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée.

Point 12

L'élection des vérificateurs des comptes est la suivante :

Joël Musy et Alexandre Breda

Suppléants : Roland Kobel et Christophe Ribordy

Point 13

Joël propose de s'occuper de la vérification des versements pour les recettes des entrées chaque semaine durant la saison (tâche que faisait la secrétaire, les saisons passées).

Roch Berset et Nathalie Kuyper continueront de s'occuper des questions ou problèmes d'inscriptions liés aux membres et Toby des inscriptions/paiements soirées fondues + responsable communication (internet et Facebook).

Point 14

Divers : Une proposition est à l'étude pour pouvoir payer les entrées électroniquement.

Le président explique la création d'un pack Benso qui centralise les règlements et procédures relatives à B3J. Ce pack est en cours de révision par le comité et sera distribué aux BENSOS.

La 10^{ème} AGO est levée à 20h52 et tout le monde est chaleureusement invité au verre de l'amitié suivi d'un repas au restaurant de la plage des 3 jetées, Nyon.

Rédaction PV : Nathalie Kuyper, le 8 novembre 2020.
